



Direction Générale Adjointe
Proximité et Services à la Population
**Direction du commerce, de l'artisanat
et du domaine public**
Pôle Gestion du Domaine Public

☎ 04.95 51 78 65.
📠 04.95 51 78 64
commerce@ville-ajaccio.fr

AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

POUR L'INSTALLATION D'UN KIOSQUE ET TERRASSE
à des fins d'activités de loisir
du 10 août 2020 au 10 septembre 2023 sur la commune d'Ajaccio

VU l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques.
VU l'avis d'appel public à concurrence publié le mercredi 22 juillet 2020 ;
VU l'article 13 du règlement de la consultation ;
VU la/les candidature(s) parvenues aux services municipaux et jugées recevables ;
VU le rapport d'analyse des candidatures ;

L'autorité municipale délivre une autorisation d'occupation temporaire du domaine public à :

Madame BIDDAU Nadia, SARL KIOSQUE MIOT

Pour l'installation d'un kiosque et d'une terrasse pour enfants :

- Place Miot 20000 AJACCIO

L'autorisation est consentie pour la période suivante : du 10 août 2020 au 10 septembre 2023.
